

Séance animée par :

- Isabelle HALFON, BRGM
- Cécile MAUREL, Cerema
- Sabrina PERLO, Cerema

Terres Excavées

Partie 1





Règlementation des terres excavées

Samuel COUSSY



Allaire Lionel :

- La valorisation n'est pas un substitut à la mise en décharge des déblais ?
- Volume < 500m³ : pas de registre chronologique interne ?

Arregros Marielle :

Arrêté du 21 décembre 2021 fixant les critères de sortie du statut de déchet pour les aménagements constitués de déblais de terres naturelles

...<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044833576>

Halfon Isabelle :

Est-ce qu'il y a des sanctions / amendes en cas de non tenue du registre ou non remontée à TrackDéchets ? Et si oui, qui paie ? le producteur des déchets ? le MOA ?



Règlementation des terres excavées

Samuel COUSSY



Pelletier Mathilde :

Le producteur de terres excavées est en réalité le propriétaire de l'espace foncier où sont extraites ces terres. Qui doit faire cette déclaration au registre national ? Le propriétaire du terrain (Maitre d'ouvrage) ou bien l'entreprise travaux effectuant ces travaux d'excavation? (en tant qu'expéditeur de ces terres, y a t-il un contrat à établir?)

Morel Jacques :

Concernant les déchets dangereux, leur déclaration sous trackdéchets s'applique-t-elle aussi uniquement au volume > 500 m³?

Boudrières Fabien :

Le registre des TEX intègre-t-il aussi automatiquement sur une seule page/accès, les terres DD et les terres ND ? ou faut il passer par trackdéchets pour voir le registre des terres DD ?

Negou Arsene :

A quelle distance du site de production des terres, celles-ci sont exonérées d'une traçabilité via le registre national ?



Règlementation des terres excavées

Samuel COUSSY



Pelletier Mathilde :

A quelle fréquence faire cette déclaration au registre national des terres ? Une seule fois en fin de chantier ou à chaque évacuation?

Guerpillon Yves :

Quelle est le chiffre correspondant au petit volume transporté sur moins de 30km

Gagnière A. :

Quand on déclare des terres dangereuses y a-t-il des résultats d'analyse à renseigner dans Trackdéchets ? Et par quelle unité de volume ?

Prise en compte de la problématique « Déblais » dans les études de projet



Fabienne DERMENONVILLE

Mounir Samia :

- Quels sont les types de déblais évacués dans les installations de comblement de carrière ?
- Les matériaux type "TN+" sont évacués vers quel type d'exécutoire ? En quoi sont-ils différents des Déchets Inertes + ?

Deleruyelle Frédéric :

Pourquoi cette différence de masse entre le peson du tunnelier et la balance ?

Olivier Martin :

Sur une opération routière, les remblais ont été réalisés avec des matériaux d'apport fournis par l'entreprise et provenant d'autres chantiers plus ou moins proches. Ces matériaux d'apport constitués de sols naturels ont fait l'objet de caractérisation géotechnique mais pas environnementale. Que doit demander le maître d'ouvrage de l'opération routière recevant ces matériaux?

 **REX de la gestion des terres excavées
sur le chantier du Bassin d'Austerlitz à Paris**

Samuel SOROKA



Mounir Samia :

Pour les déblais de fondations (parois moulées, micropieux, injections), ceux-ci sont souvent très humides et traités sur site par différents moyens (mécanique, chimique par Gralitec par ex.) en vue de leur évacuation. La siccité n'est jamais optimale, il me semble que c'est de plus en plus un sujet sur les chantiers. Avez-vous une visibilité sur les exigences futures (environnementales ?) des exécutoires de moins en moins enclins à accepter ces déblais humides ? Cette question se pose davantage lorsqu'il s'agit d'évacuer des boues liquides en fin de chantier de parois moulées notamment.

Boudrières Fabien :

comment le tri des déblais de parois moulées est garanti pour distinguer après excavation des déblais DD des autres ?

Pezzolo Laurent :

Est-ce que c'était une volonté du MO ou MOE de reporter les investigations en G3 ? ou lié au montage de l'opération ? quel intérêt et qui en supporte le risque ?

 **REX de la gestion des terres excavées
sur le chantier du Bassin d'Austerlitz à Paris**

Samuel SOROKA



Zumba Vilma :

La pollution à la radioactivité concernait quels matériaux ?

Replay et supports des présentations

Replay :

<https://www.youtube.com/playlist?list=PLQg3J2byMVWKLcFuM65a2bulcUoh2xQeZ>

Supports des présentations :

<https://www.cfms-sols.org/documentation/webinaires-du-cfms#2022>

Jusqu'à 125 personnes connectées ...